Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 022-212203483-20261012-2026OCTOBRE77-DE

*Département des Côtes d'Armor*
*Arrondissement de Saint-Brieuc*
*Commune de Trédias*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**
**DU CONSEIL MUNICIPALDE LA COMMUNE DE TRÉDIAS**
**SEANCE DU LUNDI 12 OCTOBRE 2026**

L'an deux mil vingt-six, le douze octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Trédias, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Catherine TIENGOU, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : **15, Présents : 13 Votants : 14**

Date de convocation et affichage **: 5 octobre 2026**

Etaient présents : **Catherine TIENGOU, David CRESPEL, Stéphanie RENOUVEL, Jacky BOISGERAULT, Serge ROCHARD, Nicolas PLESTAN, Annabelle HAGUET, Mélanie ESSIRARD, Kévin LEROUX, Enzo ROUILLE, Joseph POIRAUDEAU, Béatrice SOURISSEAU, Cécilia LEBRET.**

Absentes : **Florence DELALANDE, Claude BOURDON (pouvoir à Joseph POIRAUDEAU)**

A été désignée secrétaire de séance **: Stéphanie RENOUVEL**

*ORDRE DU JOUR* : Approbation du Procès-verbal du 20 juillet 2026-RÉVISION CARTE COMMUNALE : Choix d'un cabinet d'urbanisme. - BÂTIMENTS : Ecole – *Salle des Fêtes* : Nouveau devis entretien toiture. Devis Nettoyage hottes. *Salle polyvalente* : Devis renouvellement extincteurs. *École* : Confort thermique de la classe (étude de trois solutions). *Cimetière* : Affectation d'un bâtiment en tant qu'ossuaire. *Devis* Aménagement ossuaire Colombarium Jardin du souvenir. P*rojet local chasseurs.* RESSOURCES HUMAINES : *Cantine Scolaire* : Mutualisation de la préparation des repas avec Mégrit. *Poste d'agent technique* : Recrutement d'un agent. BUDGET-FINANCES : Lamballe *Terre et Mer* : Approbation du rapport de la CLECT. *Budget* : Décisions modificatives. *Demande de subventions :* Classe ULIS – voyage scolaire. AMF : Communes sinistrées par les incendies. VOIRIE : Curage 2026. Voirie Rurale LTM – Complément (revêtement) QUESTIONS DIVERSES.

*Séance du 12 octobre 2026 -2026-077 Objet* **: BUDGET FINANCES – LOTISSEMENT : Décision Modificative n°1 – Régularisation de TVA**

La dissociation HT et TVA n'apparait pas dans les transmissions des mandats comptables en 2025. Les paiements sont effectifs mais cet enregistrement erroné mérite une correction. Sur 2026 :

- Compte à créditer (dépenses) : 6015 « terrains aménagés » : 75030€
- Compte à créditer (recettes) : 75888 « autres produits de gestion » :75030€

**Les membres du Conseil municipal, après avoir pris connaissance des éléments financiers, en avoir débattu et délibéré, décident, par quatorze voix :**

- **DE PROCÉDER à la décision modificative, ci-dessus énoncée,**
- **D'AUTORISER Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

***Certifié exécutoire***

Catherine TIENGOU
Présidente de séance

MAIRIE DE TRÉDIAS
Côtes-d'Armor

Stéphanie RENOUVEL
Secrétaire de séance